

Atelier théâtre au collège

Pour qui, où et quand ?

Cet atelier, destiné de préférence aux élèves de 3ème est proposé chaque lundi de 16h30 à 18h30 au collège.

Encadré par qui ?

Cet atelier est encadré par M. Zeidman qui l'a créé il y a six ans et par M. Olivier Lamoille, comédien et metteur en scène qui intervient une semaine sur deux.

Pourquoi faire ?

L'objectif final de ses séances est la création d'une pièce donnant lieu à plusieurs représentations publiques en fin d'année à la Salle des Rancy.

Qu'est-ce qu'on y fait ?

Pour atteindre ce but, les élèves s'initient aux bases de l'art dramatique ; travail de la voix et de la respiration. Contrôle de ses émotions et maîtrise de sa peur devant les autres. Travail d'improvisation. Ces acquisitions se font par le biais d'exercices et de jeux dont le but est de transformer son trac en plaisir et de faire que l'art « dramatique » ne le soit pas trop pour l'élève (!).

Sur quel thème et quels textes travaille-t-on ?

Le thème de la pièce créée est en lien avec l'EPI sur l'engagement que les élèves travaillent au travers de lectures et de documents qu'ils peuvent trouver au CDI, essentiellement proposés par leurs professeurs de français et d'histoire ou par le documentaliste. A partir de là commence le travail d'élaboration d'une pièce « faite maison » en relation avec le travail d'improvisation fait dans les séances et le thème de l'engagement quel qu'il soit (égalité hommes-femmes, engagement pour le climat, lutte contre l'homophobie, discrimination raciale...)

Faut-il avoir des qualités particulières ?

Non, tout le monde peut faire partie de cet atelier qui n'est pas réservé aux « premiers de la classe » et les élèves un peu « à la ramasse » sur le plan scolaire y sont les bienvenus. Cet atelier existe depuis six ans et des élèves dont les notes n'étaient pas particulièrement brillantes ont « brillé » sur scène. Certain-e-s ont même décidé de tenter d'en faire leur métier ! Et comme le texte est « fait maison » le petit talent parfois caché que peuvent avoir certains élèves peut être exploité à leur profit (danse, chant, rap, pratique d'un instrument de musique...)

Inscriptions et renseignements auprès de M. Zeidman au CDI